

**PROCÈS VERBAL
SEANCE EXTRAORDIANIRE
DU LUNDI 2 DECEMBRE 2024 A 19 HEURES 00**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle de la Mairie, en session EXTRAORDIANIRE, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY, Maire.

Etaient présents : M. BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M. DURIF Joël, Mme CHALMEAU Vanina, M. VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Elodie et M. GIRAUDON Thibaut, FAULCONNIER Dominique, M. JACQUOT Fabrice M. FABRICI Vincent, M. DURVILLE Nicolas

Absents excusés avec pouvoir : -

Absents excusés sans pouvoir : -

Secrétaire de séance : Mme CHALMEAU Vanina.

Convocation du vingt-neuf novembre deux mil vingt-quatre adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

L'ordre du jour était le suivant :

- Nomination du secrétaire de séance,
- Eclairage public rue du ruisseau – Convention avec le SDEY

Le Maire fait part des documents déposés sur la table.

Il est constaté que le quorum est atteint

Désignation du secrétaire de séance.

Mme Vanina CHALMEAU est désignée secrétaire de séance.

2024-44 – Eclairage public Rue du Ruisseau – Convention avec le SDEY

Le Maire informe l'Assemblée du projet de travaux d'éclairage public rue du Ruisseau dont le coût estimatif global s'élève à 2 111.24€ HT soit 2 533,49 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité des présents,

ACCEPTE les travaux proposés par le SDEY et leur financement, versera sa participation au SDEY selon les modalités de versement décrites dans la **convention N°24S2061EPEP1 en annexe de la présente délibération.**

S'ENGAGE pour les travaux supérieurs à 15 000€, à verser une avance sur sa participation financière égale à 50% de celle-ci,

REGLERA le solde tel qu'il ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SDEY du titre de paiement correspondant,

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à cette opération, en particulier la convention financière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance
Vanina CHALMEAU



Le Maire
Christian BOULEY

